



Nous, personnels syndiqués et non syndiqués du **SPIP d'Auch**, par le biais de cette motion, exprimons notre mécontentement et notre colère face au report de la réforme statutaire.

Voilà plusieurs mois que nous attendons la mise en oeuvre de la réforme statutaire de la Filière Insertion et Probation à laquelle le Ministre de la Justice s'est engagé en juillet 2016, et contre-signé par le Président de la République. Or, nous apprenons avec colère le gel de toutes les avancées obtenues.

Par conséquent, nous sommes prêts à exprimer plus fortement notre indignation si l'administration ne respecte pas ses engagements et à nous inscrire dans une large mobilisation unitaire interprofessionnelle.

C'est pourquoi le jeudi 01 février 2018, nous serons solidaires du mouvement national par l'organisation d'une journée SPIP mort, reconductible sine die.

De même, nous nous joignons aux revendications du personnel de surveillance qui réclame, comme les SPIP, davantage de moyens et de considération dans l'exécution de leurs missions.

**Nous ne pouvons accepter un tel mépris de notre
Ministère et demandons à Madame la Garde des sceaux
l'ouverture immédiate des Etats Généraux de
l'administration pénitentiaire.**